



NOTA: La surface totale du lotissement sera rendue définitive après réalisation du bornage périmétrique. Les surfaces des lots sont données à titre indicatif et seront définies précisément après bornage des lots.

- **DISPONIBLE**
- **SOUS OPTION**
- **RESERVE**
- **VENDU**

LEGENDE

----- Périmètre (8690m²)

REVETEMENT ET VEGETATION

- Voie - Enrobé noir
- Stationnement - Pavé joint en herbe
- Cheminements piétons et traversées de chaussée - Béton balayé
- Arbres existants conservés
- Arbres tiges et cépées à planter
- Végétation

PLAN REGLEMENTAIRE

- 2 Stationnements privés non clos ouverts sur le domaine public (6.00x6.00m cotes minimales) Emplacement définitif
- Zones d'implantation de la construction principale (garage compris). En dehors de ces zones, la construction d'annexes est autorisée.
- R+1 interdit (largeur 3m) Zone inconstructible (remblai sur ancienne mare)
- Zone strictement inconstructible, à l'aplomb des couronnes des arbres préservés